

Consignes de rédaction :

Chaque réponse doit être justifiée par l'article et lorsqu'elle existe la jurisprudence adéquats.

L'article et la référence de la jurisprudence doivent être soulignés.

Les résultats de chaque calcul de récompense doivent être encadré.

Le plan détaillé ci-dessous doit être respecté.

1^{ère} partie Analyse

I l'actif

Bien n° 1

1) mode de financement du bien

Le bien est financé avec de l'argent propre et / ou commun (justification du caractère propre ou commun des fonds)

2) nature du bien

Le bien est propre ou commun en vertu de ??

3) détermination du droit à récompense

Il s'agit de trouver l'article qui fonde le droit à récompense (1433 ou 1437 et si possible un article plus précis.)

4) calcul du profit subsistant et de la dépense faite

DF = montant de la participation à l'opération de la personne ayant droit à récompense

PS =
$$\frac{\text{montant de la participation de la personne ayant droit à récompense}}{\text{Coût total de l'opération}} \times \text{valeur actualisée du bien}$$

En cas d'acquisition à titre gratuit le coût total de l'opération est égal à la valeur du bien à la date d'achat et les frais d'acquisition ne sont pas pris en compte

En cas d'acquisition à titre onéreux le coût total de l'opération est égal à la valeur du bien à la date d'achat auquel doivent être ajoutés les frais d'acquisition.

Justification de cette règle : Civ I 4/07/1995 (Daloz 2006 note 8 ss 1469)

5) choix entre le profit subsistant et la dépense faite

Il s'agit de choisir entre la DF et le PS en appliquant l'alinéa 1, 2 ou 3 de l'article 1469

Bien n° 2

Recommencer les étapes

II le passif

1) mode de financement de la dette

La dette a été payée par des biens propres, des biens communs ou n'est pas encore payée

2) nature de la dette

La dette appartient au passif propre des époux ou au passif définitif de la communauté

3) détermination et calcul du droit à récompense

2ème partie Tableau de ventilation des biens et comptes de récompenses

	Propres de Mr		Biens communs		Propres de Madame	
	Dénomination	Valeur	Dénomination	Valeur	Dénomination	Valeur
Actif						
Passif						
Solde						

Balance de Monsieur

Mr Doit à la communauté		La communauté doit à Mr	
Dénomination	Valeur	Valeur	Dénomination
		Solde =	

Balance de Madame

Mme Doit à la communauté		La communauté doit à Mme	
Dénomination	Valeur	Valeur	Dénomination
		Solde =	

Balance des époux

Mme Doit à Monsieur		Monsieur doit à Mme	
Dénomination	Valeur	Valeur	Dénomination
		Solde =	

Attention les dettes entre époux ne sont pas intégrées aux biens communs et n'interviennent donc pas dans la masse à partager

3ème partie Calcul de la masse à partager

La masse à partager = Actif – Passif des biens communs

Les récompenses dues par un époux à la communauté sont portées à l'actif de la communauté et au passif de l'époux débiteur

Les récompenses dues par la communauté à un époux sont portées au passif de la communauté et à l'actif de l'époux bénéficiaire.

4ème partie Calcul des parts nettes de chaque époux

Part nette = cote part de la communauté + les récompenses dues par la communauté à l'époux ou - les récompenses dues par l'époux à la communauté

5ème partie Règlement des créances entre époux